



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

22 mai 2019 – 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole **Barraud Vial** (secrétaire), M. Nicolas **Godinot** (président),
M. Sandro **Patronaggio**
- Professionnels :** M. Jean-Daniel **Conus** (directeur), Mme Barbara **Dutruit**, Mme Clémentine
Goy
- Organisations :** Mme Joëlle **Wagnières**
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** M. Abdelbagi **Jibril**, M. Musa **Kamenica**, M. Bertrand **Picard**, Mme Emirjeta
Tashi

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28 mars 2019
3. Projets pour 2018-2019
4. Décisions, suites à donner
5. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
6. Divers et propositions individuelles
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

N.B. : signature liste de présence

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Ouverture de la séance à 18h35, l'ordre du jour est adopté.
- 2. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 28 mars 2019**
Le PV est adopté sans modification. Il est noté que le « quart enseignants » tel qu'il était écrit dans les PV doit être nommé « quart professionnel ».
- 3. Projets pour 2018-2019 / 2019-2020**
 - A. Visibilité de la CET.
 - B. Exposition « littering ».
 - C. Insonorisation de l'annexe.
 - D. Jardin.
 - E. Accès aux terrains de foot en herbe
 - F. Nettoyages de la cour par les élèves
 - G. Collier toilette
 - H. Fond d'écran
 - I. Rencontre des nouveaux élèves

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Décisions, suites à donner

A. Visibilité de la CET

Le flyer selon le modèle de la CET de Coteau-Fleuri est validé par la CET.

M. Godinot contacte les services de la Ville pour en imprimer un stock de 300 pièces qui seront présentées et distribuées lors de la rencontre avec les nouveaux élèves et des soirées parents.

La CET attend la réponse de **M. Jibril** pour se joindre à la Caravane de quartier.

Les dates sont également à confirmer pour cette manifestation.

M. Godinot demandera à Mme De Pietro s'il est possible d'avoir une adresse mail « lausanne.ch » pour être plus professionnel.

B. Exposition « littering »

Il est suggéré que cette exposition se tienne fin septembre. Les enseignants peuvent alors utiliser cet événement pour l'intégrer au programme scolaire.

L'organisation durant la semaine spéciale n'est pas adéquate, les activités étant déjà prévues.

M. Conus parle de l'exposition en Conférence des maîtres, il nous transmettra une date dès que possible, au plus tard à la prochaine séance.

Il est imaginé de joindre l'exposition au programme des 7P ou au cours d'éducation nutritionnelle.

Il est proposé de faire le parallèle avec une semaine de déchets à Isabelle-de-Montolieu.

M. Godinot contacte M. Geçici (chef concierge) pour voir si son équipe serait favorable à rendre visible le volume de déchets pendant une semaine. Cette action existe déjà au Centre de loisirs et pourrait se joindre à l'exposition.

La CET demande à **M. Picard** de vérifier avec la Ville si du matériel, des flyers, sont à distribuer pour annoncer l'exposition. Un flyer sera réalisé si la Ville n'a pas de matériel.

C. Insonorisation de l'annexe

Un courrier relayant les plaintes de parents quant à la défectuosité de l'insonorisation a été transmis à la Municipalité.

M. Conus demande à être informé et mis en copie de ce courrier.

La CET attend la réponse à ce courrier.

D. Jardin

Un jardin s'est déjà mis en place dans le quartier durant « les places au soleil ». Les ressources autour des habitants sont difficiles à mobiliser.

Un jardin participatif est géré par le concierge de Boissonnet.

Un jardin en permaculture est créé à l'EESP par l'association des étudiants « REESPire ». Elle est favorable à collaborer avec le Centre de Loisirs. Il est ainsi proposé de rejoindre ce jardin existant.

Mme Wagnières fait le lien avec **M. Tashi** et l'EESP pour l'avancement de ce projet. Pourrait-il s'agir d'une activité de loisirs à midi ?

E. Accès aux terrains de foot en herbe

Ces terrains sont réservés aux clubs de foot.

F. Nettoyage de la cour par les élèves

Ce dispositif est plus éducatif qu'efficace dans la participation des élèves. Si un déchet ne peut être ramassé, les aides-concierges ont les pinces nécessaires. Un temps est mis à disposition pour le lavage des mains après cette activité.



G. Collier toilette

Il s'agit d'un morceau de bois qui identifie le déplacement des élèves durant les cours. Ainsi seul un élève peut sortir de la classe à la fois.

Cette solution fonctionne et répond aux différents déplacements issus des changements de classe. Le nombre de balade dans le couloir et le bruit ont diminué.

H. Fond d'écran

Il est constaté que les actions de prévention sont nombreuses et qu'elles se confondent.

I. Rencontre des nouveaux élèves

La date est fixée au mercredi 21 août.

M. Godinot transmet au plus vite l'invitation de cette soirée à **M. Conus** qui le joint au courrier des futurs 7P.

M. Godinot fait les achats nécessaires à l'apéritif de cette soirée.

5. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Néant.

6. Divers et propositions individuelles

Durant la grève des femmes du 14 juin, **Mme Wagnières** demande à être informée si des actions sont prévues au sein de l'établissement, notamment pour les présences au repas de midi.

La question est soulevée quant à repeindre les tags. Le Centre de loisirs a déjà participé pour la rénovation d'une partie lors des « paysages éducatifs ». Les autorisations sont demandées pour étendre ces dernières à tous les murs. La confirmation est attendue. Un projet participatif est pensé pour lier les différentes associations du quartier. **M. Patronaggio** propose de contacter la personne responsable pour relancer cette demande.

M. Godinot sera présent à la rencontre du 21 août puis quittera la CET. Il est proposé de faire un repas de la CET ensuite. Les documents liés à la CET et au compte « gmail » seront partagés par mail pour la suite de la CET.

Mme Wagnières nous communiquera le nom de la personne qui la remplacera durant son congé maternité.

M. Patronaggio met en place un Doodle avec différentes propositions de date durant les 2^{ème} et 3^{ème} semaines de septembre.

7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

9 septembre 2019, à 18h30, salle 111 du bâtiment principal.

La séance est levée à 20h02.

Carole Barraud Vial
Secrétaire

Lausanne, le 22 mai 2019

Lausanne, novembre 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch